


<p>Volley-Ball</p> <p>. Le lundi de 13h00 à 13h50 . Le vendredi de 13h00 à 13h50 . 6 compétitions le mercredi de 13h00 à 17h00 Responsables <i>M Mandé, M Le Berre</i></p> <p>. Le mardi de 13h00 à 13h50 Responsable <i>M Le Pape</i></p>	<p>Voiles Activités Nautiques</p> <p>. A partir du mercredi 18 septembre jusqu'à fin novembre de 13h30 à 17h30</p> <p><i>Et au printemps</i></p> <p>Responsable <i>M Jouanjan</i></p>	<p>Danse</p> <p>. Le mardi de 13h00 à 13h50 . Le mercredi de 13h00 à 14h30</p> <p>Responsable <i>Mme Guillou</i></p>
<p>Course d'Orientation</p> <p>. 1 entraînement par mois le mercredi de 13h00 à 16h00 . 4 compétitions : district, départementale, académique, le mercredi de 13h00 à 17h00 à partir de février</p> <p>Responsables <i>M Mandé, M Baillet</i></p>	<p style="text-align: center;">ASSOCIATION SPORTIVE 2019-2020</p>  <p style="text-align: center;">COLLEGE KERYIHAN</p>	<p>Escalade</p> <p>. Le mardi de 13h00 à 13h50 . Le mercredi de 15h00 à 16h30</p> <p>Responsable <i>M Fauchet</i></p>
<p>Athlétisme Estival</p> <p>. Compétitions : district, départementale, académique, le mercredi de 13h00 à 17h00 à partir de fin avril</p> <p>Responsable <i>Mme Rouillé</i></p>		<p>Badminton</p> <p>. Le mardi de 17h00 à 18h30 . Le mercredi de 13h00 à 14h30 . Compétitions le mercredi de 13h00 à 17h00</p> <p>Responsables <i>Mme Rouillé, M Le Berre</i></p>
<p>Cross</p> <p>. Cross district le mercredi 13 novembre à Plonéour Lanvern (12h00 à 17h15) . Cross départemental le mercredi 20 novembre à Carhaix (8h30 à 17h00) . Cross académique le mercredi 10 décembre à (22) 8h30 à 17h30</p> <p>Responsables <i>M Fauchet, M Mandé, Mme Rouillé</i></p>	<p>Raid Aventure</p> <p>. Le mercredi 2 octobre à Logonna Daoulas de 8h30 à 18h30</p> <p>Responsable <i>M Mandé</i></p>	

Les informations sur les horaires de déplacements, les rdvs, les résultats, les changements de dernière minute... sont aussi visibles sous le préau.

Les activités de l'association sportive sont régulièrement présentées sur le site du collège :

<http://www.collegekervihan-fouesnant.ac-rennes.fr/>

Assemblée générale de l'Association Sportive le lundi 7 octobre 2019 dans l'amphithéâtre de 13h00 à 13h45. Venez nombreux !

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE KERYIHAN

Pièces à Fournir :

- ⇒ Un chèque de 25 euros pour la licence et la cotisation à l'ordre de « l'Association Sportive Collège KERYIHAN »
- ⇒ Pour la voile prévoir 25€ + 60€ = 85€ pour 10 séances environ
- ⇒ Une autorisation parentale

Autorisation Parentale

Je soussigné(e).....
Demeurant.....
Tél fixe..... Portable.....
Mail.....
Autorise mon fils, ma fille,
Né(e) le..... Classe.....

A pratiquer la ou les activités suivantes :

1.....2.....3.....

- J'opte pour le forfait cantine « 5 jours » modulable selon le nombre de mercredis
- Je n'opte pas pour le forfait cantine « 5 jours » et prendrai des tickets à l'unité
- Autorise les membres de l'équipe médicale d'urgences à réaliser les soins nécessaires à l'état de santé de mon enfant en cas de besoin
- Autorise l'Association Sportive à utiliser l'image de mon enfant sur support informatique à usage exclusif des activités du collège

Date et signature des parents :

ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Je soussigné(e).....

Élève en classem'engage à :

- Participer aux entraînements et aux compétitions
- Prévenir le professeur d'EPS responsable de l'activité en cas d'empêchement
- M'organiser dans son travail scolaire de façon à compenser les déplacements du mercredi
- Respecter le règlement intérieur du collège qui reste en vigueur dans le cadre de l'AS

Date et signature de l'élève :

Les activités sportives pratiquées dans le cadre de l'association sportive et de l'UNSS ne nécessitent pas de présentation d'un certificat médical.

Les documents sont à remettre au professeur d'EPS responsable de l'activité